

**🏢 Présentation des Formations pour Entreprises du Bâtiment 🏗️**

⚠️ Conditions d'Éligibilité ⚠️

Pour participer à nos formations, il est impératif d'avoir au moins un salarié ou que le gérant lui-même soit salarié. C'est une condition obligatoire que nous devons respecter.

Pour faciliter le processus, veuillez nous fournir les informations suivantes :

* Nom de la société
* Numéro SIRET
* Nom du gérant
* Ville où est située votre société

Une Formation en Distanciel 🌐

Bénéficierez d'une formation à distance pour développer d'autres compétences essentielles à la gestion de votre entreprise, telles que la bureautique, les langues étrangères et la technicité dans le dessin de projets de bâtiment.

📞 Contactez-nous dès maintenant pour vérifier votre éligibilité et réserver votre place dans nos formations sur-mesure. Ensemble, construisons l'avenir de votre entreprise dans le monde du bâtiment !

Informations de Contact :

* 🏢 [Nom de la société de formation]
* 📞 [Numéro de contact]
* 📧 [Adresse e-mail]
* 🌐 [Site web]

Offre Soumise à Conditions, Nombre de Places Limité 🚧

Ne manquez pas cette opportunité unique pour développer vos compétences et accroître votre réussite dans le secteur du bâtiment.

Formations Adaptées à Votre Statut Juridique 🏢

Que vous soyez une SAS, une SASU, une SARL ou une EURL, nous avons des solutions adaptées à chaque structure. Notre équipe se fera un plaisir de vous accompagner individuellement pour trouver la formation qui convient le mieux à votre société.